

Centrale des crédits aux particuliers 2009 : les impacts de la crise sur l'endettement des ménages

Chaque année, la Centrale des crédits aux particuliers (CCP) publie certaines des données statistiques dont elle dispose. Cette année est marquée par les conséquences de la crise financière sur le plan des défaillances, en hausse, et par un accroissement du nombre de crédits par emprunteurs.

CCP et pratiques responsables de crédit : les données 2009 jettent un peu le trouble.

Évolution du marché

Un endettement crédit qui s'alourdit

Le marché du crédit, mesuré sur la base du nombre de contrats enregistrés à la CCP, enregistre, en 2009, une croissance de 3,2 % (taux inférieur à celui observé ces trois dernières années qui totalise une croissance de 13 %) qui peut être vue comme un tassement dans la croissance. Sur la même période, l'augmentation de 6,9 % du nombre de personnes enregistrées se révèle plus modeste, on observe également un tassement dans la croissance du nombre de personnes enregistrées, qui en 2009 atteint +1,9 %. Cette évolution est illustrée dans le tableau 1.

Tableau 1 :

Évolution du nombre total de personnes et de contrats enregistrés 2003-2009

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre de contrats	6.678.948	6.830.213	7.179.204	7.512.130	7.903.687	8.157.065
Évolution en %	4,40 %	2,30 %	5,10 %	4,60 %	5,20 %	3,20 %
Nombre de contrats défaillants	508.039	501.102	492.177	490.908	495.089	511.628
Évolution en %		-1,40 %	-1,80 %	-0,30 %	0,80 %	3,30 %
Nombre de personnes	4.383.731	4.454.925	4.574.224	4.684.232	4.807.023	4.899.920
Évolution en %	2,90 %	1,60 %	2,70 %	2,40 %	2,60 %	1,90 %
Nombre de personnes défaillantes	349.665	343.020	337.755	338.933	344.072	356.611
Évolution en %		-1,90 %	-1,50 %	0,30 %	1,50 %	3,60 %

Source : BNB, Bulletin statistique, Centrale des crédits aux particuliers, 2004-2009
Calculs : Réseau Financement Alternatif

Concrètement donc, si le nombre de personnes disposant d'un crédit augmente plus modestement cette année que les trois années précédentes, le nombre moyen de crédits par personne augmente quant à lui plus rapidement. Il semblerait que le consommateur, une fois passé le cap d'un premier crédit, soit plus enclin à y recourir pour satisfaire d'autres besoins.

Tableau 2 : Stock des crédits répartis entre emprunteurs disposant d'un crédit et ceux disposant de deux crédits et plus (2003-2009)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Part des emprunteurs ayant 1 crédit	44,95%	43,82%	43,05%	41,81%	40,85%	39,82%	39,05%
Part des emprunteurs ayant 2 crédits ou +	55,05%	56,18%	56,95%	58,19%	59,15%	60,18%	60,95%

Source : BNB, Bulletin statistique, Centrale des crédits aux particuliers, 2004-2009

Calculs : Réseau Financement Alternatif

Le tableau 2 et le graphe 1 illustrent ce phénomène, par ailleurs quelque peu inquiétant. En effet, depuis 2003, le nombre des personnes ne disposant que d'un contrat est globalement stable. Ceci signifie que l'augmentation du stock de crédits depuis 2003 est détenue par des personnes disposant d'au moins deux, trois, quatre ou cinq crédits ; ce n'est donc pas parce qu'on dispose déjà de trois ou quatre contrats de crédit en cours que l'accès semble se réduire...

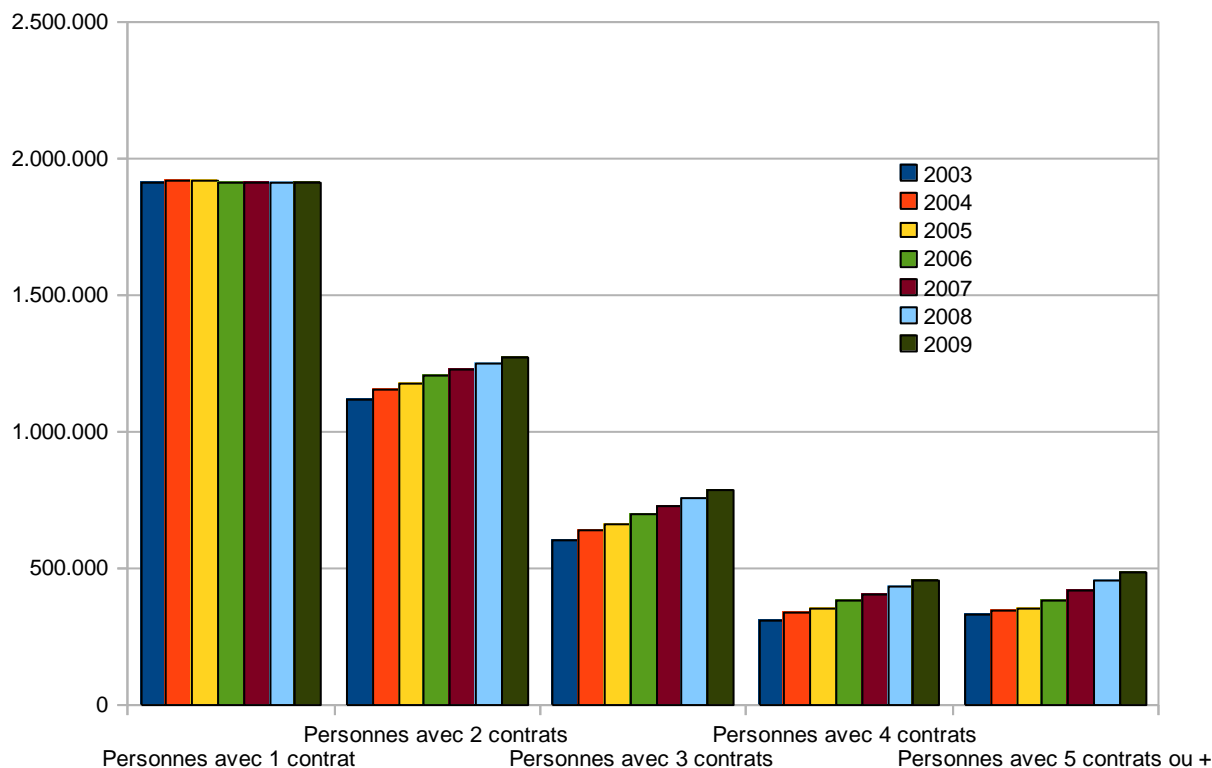
On ne prête qu'aux personnes déjà endettées ! Mais aussi : une fois un premier crédit contracté, le consommateur y recourt de plus en plus

C'est un peu ce qui semble ressortir de l'observation des données de la CCP. Nos hypothèses pour expliquer un tel phénomène, qui semble aller à l'encontre d'une pratique de crédit responsable, sont les suivantes :

- il est plus facile de proposer un nouveau crédit à une personne disposant déjà d'un crédit, que de convaincre un nouveau client... Cette réalité marketing devrait, pour pouvoir être validée ici, reposer sur des données plus détaillées, qui permettrait de vérifier si les crédits supplémentaires obtenus le sont auprès des mêmes institutions. Cette observation fait écho aussi à l'hypothèse selon laquelle un consommateur ayant déjà contracté un crédit semble plus ouvert à l'usage d'un autre crédit, puis d'un autre encore...
- il est plus facile d'estimer le risque crédit sur les clients disposant d'un historique crédit bien fourni. En effet, les approches statistiques que nous avons abondamment critiquées dans de précédentes analyses reposent sur l'analyse de données passées. Et donc, tant que le consommateur a en cours des crédits sans défaut de paiement, il dispose d'une bonne cotation. Cette bonne cotation ne prend sans doute pas adéquatement en compte la réduction du pouvoir d'achat et de la capacité de remboursement, ni les contraintes budgétaires ni les risques liés à une réduction des revenus ou à une hausse des charges du client. Dans ce sens, cette évolution peut être le signe d'une véritable bombe à retardement.

Graphe 1¹

Personnes, ventilation par nombre de contrats, 2003-2009



Autre constatation remarquable et renforçant cette hypothèse, le tableau 3 montre que le taux des emprunteurs dont tous les crédits souscrits sont défaillants augmente en fonction du nombre de crédits. Cela semble certes tomber sous le sens, mais alors, une fois encore, en quoi la Centrale positive et les informations qu'elle recueille sont-elles utilisées par les professionnels du crédit pour estimer le risque de non-remboursement et réduire les risques de surendettement par une politique d'octroi responsable ?

Tableau 3 : Ventilation des emprunteurs défaillants en fonction du total de leur contrat
(situation fin 2009 – % de personnes défaillantes)

	1 contrat	2 contrats	3 contrats	4 contrats	5 contrats et +
Personnes avec 1 contrat défaillant	52,10 %	22,80 %	11,90 %	6,60 %	6,60 %
Personnes avec 2 contrats défaillants		57,80 %	23,20 %	10,30 %	8,60 %
Personnes avec 3 contrats défaillants			59,90 %	24,30 %	15,70 %
Personnes avec 4 contrats défaillants				61,10 %	38,90 %
Personnes avec 5 contrats défaillants					100,00 %

Source : BNB, Bulletin statistique, Centrale des crédits aux particuliers, 2009

¹Données chiffrées disponibles en fin de document

Augmentation du nombre d'emprunteurs défaillants pour la deuxième année consécutive, et aggravation du phénomène en 2009

Alors que la tendance à la baisse du nombre total de contrats défaillants a été observée jusqu'en 2007, on constate que l'augmentation entamée en 2008 (+0,9 %, soit 4.181 contrats défaillants en plus) est quasiment quadruplée en 2009 (+3,3 %, soit 16.539 contrats défaillants en plus). Fin 2009, le nombre total de crédits enregistrés en défaut de paiement est de 434.330 et concerne 356.611 personnes, soit 12.539 personnes de plus (+3,6 %).

On observe une croissance plus importante du nombre de personnes défaillantes que de celle du nombre de contrats défaillants. En 2009, 113.890 personnes ont été enregistrées pour un crédit défaillant. Pour 76,5 % d'entre elles, il s'agit d'un premier enregistrement négatif.

Tableau 4 :

Évolution des pourcentages de contrats et de personnes défaillantes sur les populations totales respectives, 2003-2009 :

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
	%	%	%	%	%	%	%
Nb contrats défaillants / nb total de contrats	7,92 %	7,61 %	7,33 %	6,86 %	6,53 %	6,26 %	6,27 %
Nb de personnes défaillantes / nb de personnes inscrites à la CCP	8,06 %	7,98 %	7,70 %	7,38 %	7,24	7,16 %	7,28 %

Source : BNB, Bulletin statistique, Centrale des crédits aux particuliers, 2006
Calculs : Réseau Financement Alternatif

Ouvertures de crédit et crédits hypothécaires : le vent en poupe !

En termes de parts de marché (voir tableau 5), quand on observe le nombre de contrats, ce sont les ouvertures de crédit qui occupent la première place, suivis par les prêts hypothécaires. Viennent ensuite les prêts à tempérament et, bien derrière eux, les ventes à tempérament. Enfin, les crédits-bails ont été repris pour mémoire, mais ils n'occupent plus de place significative.

En parts de marché, sur les trois dernières années, les évolutions sont très faibles, en dessous du 1 % pour chaque type de crédit, à l'exception des ouvertures de crédit qui cumulent une augmentation de 2,4 % de parts de marché sur cette période.

Tableau 5 :

Nombre de contrats par type, % de parts de marché par type ;
 Nombre de défaillances par type, % de défaillance par type de contrat, 2003-2009

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Prêt à tempérament							
Tous	1.448.534	1.394.301	1.367.647	1.398.962	1.431.078	1.493.628	1.536.174
Part de marché	22,6 %	20,9 %	20,0 %	19,5 %	19,0 %	18,9 %	18,8 %
Les défaillants	205.988	201.693	191.833	184.042	180.117	180.049	185.889
Part des défaillances	40,6 %	39,7 %	38,2 %	37,4 %	36,7 %	36,4 %	36,3 %
Vente à tempérament							
Tous	300.934	346.712	375.974	420.496	433.318	415.187	399.375
Part de marché	4,7 %	5,2 %	5,5 %	5,8 %	5,8%	5,3%	4,9%
Les défaillants	59.957	56.603	54.708	54.591	54.270	54.115	54.099
Part des défaillances	11,8 %	11,1 %	10,9 %	11,1 %	11,1%	10,9%	10,6%
Ouverture de crédit							
Tous	2.818.936	3.019.868	3.037.770	3.213.403	3.433.937	3.704.609	3.850.705
Part de marché	44,1 %	45,2 %	44,5 %	44,8 %	45,7%	46,9%	47,2%
Les défaillants	190.226	200.908	208.082	209.265	215.023	220.388	229.576
Part des défaillances	37,5 %	39,6 %	41,5 %	42,5%	43,8%	44,5%	44,9%
Crédit-bail							
Tous	5.840	5.033	4.469	3.873	3.447	2.730	1.818
Part de marché	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1%	0,0%	0,0%
Les défaillants	5.759	4.968	4.441	3.867	3.442	2.728	1.816
Part des défaillances	1,2 %	1,0 %	0,9 %	0,8 %	0,7%	0,6%	0,4%
Crédit hypothécaire							
Tous	1.824.522	1.913.034	2.044.353	2.142.470	2.210.350	2.287.533	2.368.993
Part de marché	28,5 %	28,6 %	29,9 %	29,8 %	29,4%	28,9%	29,0%
Les défaillants	45.215	43.867	42.038	40.412	38.056	37.809	40.248
Part des défaillances	8,9 %	8,6 %	8,4 %	8,2 %	7,8%	7,6%	7,9%

Source : BNB, Bulletin statistique, Centrale des crédits aux particuliers, 2006

Calculs : Réseau Financement Alternatif

229.576 contrats défaillants en 2009 : triste record des ouvertures de crédit et augmentation des défaillances de 10,3 % depuis 2005 (208.082 défaillances)

Alors que toutes les formes de crédit² connaissaient une réduction des défaillances tant en nombre qu'en part, on observe en 2009 trois phénomènes remarquables :

- une accélération dans la croissance des défaillances des ouvertures de crédit de 4,6 % en 2009 ;
- pour la première fois depuis la mise en place de la CCP, on observe une augmentation des défaillances des prêts à tempérament (+5.840 contrats défaillants) ;
- pour la première fois depuis la mise en place de la CCP, on observe une augmentation des défaillances des crédits hypothécaires (+2.439 contrats défaillants).

² Nous excluons de notre commentaire les crédits-bails

Le développement économique, la prospérité et l'emploi réduisent le nombre de mauvais payeurs... un constat qui se vérifie

Le tableau 6 illustre que, parmi les provinces dans lesquelles les défaillances sont en sous-représentation (part des défaillances inférieure à la part de marché des crédits), on retrouve toutes les provinces flamandes ainsi que la province du Brabant wallon.

Bruxelles-Capitale et les autres provinces wallonnes sont donc sur-représentées, avec en tête le Hainaut et Liège. Ceci corrobore les observations généralement faites concernant les principales causes du surendettement : pauvreté et déséquilibre budgétaire. Ce dernier est par ailleurs souvent lié à des accidents de vie, parmi lesquels le chômage occupe une place prépondérante.

Lorsque l'on compare la situation de 2009 par rapport à celle qui prévalait en 2006, on ne constate pas de grands changements. Toutefois, on observe une dégradation relative de la situation à Bruxelles par rapport à la situation wallonne. Cette dégradation pourrait trouver son explication dans le fait que la crise a eu un impact plus fort sur l'économie de la capitale.

Tableau 6 :

Nombre total de personnes inscrites à la Centrale et nombre de personnes défaillantes, par province et par région, 2006 et 2009.

Provinces / RÉGIONS	2006	2009
Anvers		
Tous	689.722	744.281
Part dans le total des personnes enregistrées	15,1 %	15,2%
Les défaillants	36.709	40.054
Part dans le total des défaillances	10,9 %	11,2%
Brabant flamand		
Tous	447.864	478.007
Part dans le total des personnes enregistrées	9,8 %	9,8%
Les défaillants	19.839	20.948
Part dans le total des défaillances	5,9 %	5,9%
Limbourg		
Tous	352.793	378.088
Part dans le total des personnes enregistrées	7,7 %	7,7%
Les défaillants	18.465	19.556
Part dans le total des défaillances	5,5 %	5,5%
Flandre orientale		
Tous	573.676	614.716
Part dans le total des personnes enregistrées	12,5 %	12,5%
Les défaillants	32.440	34.116
Part dans le total des défaillances	9,6 %	9,6%
Flandre occidentale		
Tous	459.810	493.032
Part dans le total des personnes enregistrées	10,1 %	10,1%
Les défaillants	25.691	26.352
Part dans le total des défaillances	7,6 %	7,4%
FLANDRE		
Tous	2.523.865	2.708.124
Part dans le total des personnes enregistrées	55,2 %	55,3 %
Les défaillants	133.144	141.026
Part dans le total des défaillances	39,5 %	39,6 %

Provinces / RÉGIONS	2006	2009
Brabant Wallon		
Tous Part dans le total des personnes enregistrées	171.906 3,8 %	182.250 3,7%
Les défaillants Part dans le total des défaillances	9.928 2,9%	10.306 2,9%
Hainaut		
Tous Part dans le total des personnes enregistrées	622.764 13,6 %	653.995 13,3%
Les défaillants Part dans le total des défaillances	69.094 20,5 %	71.245 20,0%
Liège		
Tous Part dans le total des personnes enregistrées	478.857 10,5 %	508.071 10,4%
Les défaillants Part dans le total des défaillances	46.448 13,8 %	48.068 13,5%
Luxembourg		
Tous Part dans le total des personnes enregistrées	117.076 2,6 %	124.338 2,5%
Les défaillants Part dans le total des défaillances	9.268 2,7 %	9.791 2,7%
Namur		
Tous Part dans le total des personnes enregistrées	218.669 4,8 %	232.684 4,7%
Les défaillants Part dans le total des défaillances	20.226 6,0 %	20.522 5,8%
WALLONIE		
Tous Part dans le total des personnes enregistrées	1.609.272 35,3 %	1.701.338 34,6 %
Les défaillants Part dans le total des défaillances	154.964 45,9 %	159.932 44,9%

BRUXELLES-CAPITAL	2006	2009
Tous Part dans le total des personnes enregistrées	389.304 8,5 %	427.749 8,7 %
Les défaillants Part dans le total des défaillances	38.848 11,5 %	43.735 12,3 %

Source : BNB, Bulletin statistique, Centrale des crédits aux particuliers, 2006
Calculs : Réseau Financement Alternatif

Ré-accélération des situations avérées de surendettement

Contrairement aux défaillances, cet indicateur illustre des situations avérées et sévères de surendettement pour les personnes qui s'y voient admises, puisqu'il s'agit des personnes admises à la procédure en règlement collectif de dettes, procédure qui vise l'incapacité *durable* de faire face à ses dettes.

Alors que le nombre absolu d'avis poursuivait une croissance de moins en moins forte entre 2003 et 2008 (voir tableau 7), on observe un mouvement inverse en 2009. Le nombre d'avis d'admissibilité atteint 78.147 en 2009. Cette évolution est selon toute vraisemblance liée aux impacts économiques de la crise financière.

Tableau 7 :

Nombre d'avis d'admissibilité de règlement collectif de dettes, 2003-2009, détail par région en 2006 et 2009

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
BELGIQUE	31.912	41.207	49.655	57.328	64.492	70.168	78.147
croissance annuelle %		+29%	+21%	+15%	+12%	+9%	+11%
Flandre				28.572			37.274
Wallonie				22.913			32.552
Bruxelles-Capitale				5.843			8.321

Source : BNB, Bulletins statistiques, Centrale des crédits aux particuliers, 2006, 2008 et 2009

Calculs : Réseau Financement Alternatif

Conclusion

Les données 2009 reflètent sans ambiguïté l'impact de la crise économique, elle-même subséquente à la crise financière, sur l'activité du crédit et sur les défaillances.

Ralentissement de l'activité, augmentation des défaillances non plus uniquement observées sur les ouvertures de crédit, mais également sur les prêts à tempérament et les prêts hypothécaires.

On observe aussi que certains consommateurs ont tendance à emprunter de plus en plus, et que l'accès à ces nouveaux crédits ne semble pas rencontrer de grandes résistances dans le chef de l'industrie du crédit. Au final, le nombre d'emprunteurs disposant de plus d'un crédit grandit, ce qui fragilise d'autant leur situation financière en cas de réduction de revenus ou d'un dérapage incontrôlé en matière de charges. Cette fragilisation est inquiétante et l'on ne sait que penser de cette attitude des professionnels du crédit... Est-ce bien le signe d'une pratique responsable ? Il est permis d'en douter !

*Pour la Plate-forme Journée sans crédit,
Olivier Jérusalmy, Réseau Financement Alternatif
(janvier 2010)*

Données du graphe 1

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Personnes avec 1 contrat	1.914.772	1.920.767	1.917.884	1.912.687	1.913.427	1.914.241	1.913.459
Personnes avec 2 contrats	1.114.498	1.150.406	1.173.667	1.204.951	1.227.832	1.251.870	1.272.097
Personnes avec 3 contrats	597.679	635.635	663.443	697.092	725.859	756.686	782.575
Personnes avec 4 contrats	307.987	334.028	350.725	378.763	401.576	428.535	450.156
Personnes avec 5 contrats ou +	325.175	342.895	349.206	380.731	415.538	455.691	481.633